PONT DE CRAU actualités

N°93 mai 2019

Bulletin du Comité d'Intérêt de Quartier Pont de Crau
247.1 Chemin de Falet – Pont de Crau – 13200 ARLES
Tél. 06.61.45.84.19 - e-mail : ciqpontdecrau@orange.fr
Contact Président : robertrocchi@orange.fr

Bernard ROUCH

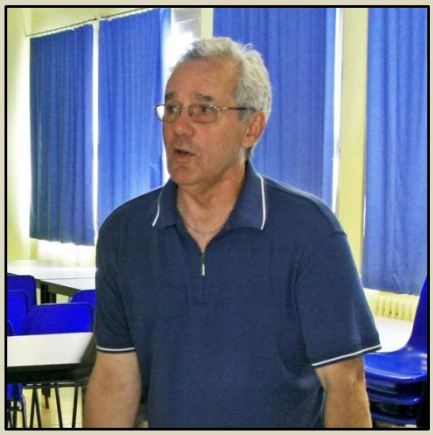

Bernard ROUCH nous a quittés le 29 avril, plongeant tous ceux qui le connaissaient ou qui ont eu l'occasion de le côtoyer dans une profonde peine. Le Conseil d'Administration du CIQ Pont de Crau a perdu l'un de ses membres, mais les administrateurs ont perdu bien plus que cela, ils ont perdu un ami.

Peu après son installation à Pont de Crau, Bernard avait intégré en 2002 le Conseil d'Administration du CIQ, porté par le désir de mettre ses compétences et sa bonne volonté au service de l'intérêt général d'un quartier qu'il découvrait.

Ayant choisi d'habiter Vert Village, un lotissement en déshérence avant son arrivée, le syndic ayant disparu, il réussit à rassembler les quelques 115 co-propriétaires livrés à eux-mêmes pour adresser une demande collective à la mairie afin de municipaliser le lotissement. Ce fut chose faite en 2007.

En 2009, il créait "la Boule Amicale des Arcades" et obtenait la réalisation par la mairie d'un boulodrome, derrière l'école maternelle. Sous sa présidence cette association de boulistes a connu et connaît toujours un grand succès au point que de nombreux membres viennent d'autres quartiers d'Arles pour partager la convivialité qu'il a su instaurer dans le groupe.

Au sein du CIQ, il était la cheville ouvrière de nombreuses manifestations, c'est lui qui a, en particulier, permis de célébrer la Fête de la Musique à Pont de Crau depuis trois ans.

Bernard a illustré parfaitement les valeurs de dévouement, de solidarité et de recherche constante de l'intérêt général. Son calme, sa retenue et son sens des responsabilités faisaient de lui un ami sur lequel on pouvait compter en toutes circonstances.

Son départ laisse un grand vide, il continuera à vivre dans notre souvenir. Adieu Bernard.

Le Conseil d'Administration du CIQ Pont de Crau

Comme Bernard l'avait souhaité, la Fête de la Musique sera célébrée par le CIQ Pont de Crau le vendredi 21 juin, à partir de 18h30, place du Cabaret Neuf, avec l'orchestre DanyRoll.

Nous vous y attendons nombreux et nous aurons une pensée pour Bernard ROUCH.

Le feuilleton à épisodes continue. La coordination citoyenne qui regroupe les CIQ, CIV et associations assimilées a pris l'initiative d'une rencontre avec Monsieur le Maire, suite à ses propos pour le moins ambigus dont nous avons fait état dans le dernier bulletin : " ***Pour le contournement autoroutier d'Arles, le tracé qui vient d'être validé par l'Etat concerne le chaînon manquant entre l'Espagne et l'Italie. Il a été imaginé dans les années 70, mais bien des choses ont bougé depuis ! Nous avons aujourd'hui la capacité intellectuelle et technique de traiter ces sujets d'aménagements complexes sur lesquels les progressistes se divisent, alors qu'ils devraient se réunir pour proposer des alternatives réalistes et novatrices***".

Pour relativiser les déclarations de tous ceux qui prétendent savoir ce qui serait souhaitable pour Arles alors qu'eux-mêmes ne sont pas arlésiens et qui instrumentalisent le dossier du contournement autoroutier à des fins personnelles voire politiciennes, la coordination a demandé à Monsieur le Maire l'organisation d'une **consultation citoyenne** afin que la question soit tranchée. Si les Arlésiens estiment majoritairement que le tracé de contournement prévu actuellement ne doit pas être retenu, nous en prendrons acte et cesserons de militer pour sa réalisation. Par contre, s'ils estiment que ce tracé doit être réalisé, alors il faudra mettre tout en œuvre pour qu'il le soit le plus rapidement possible.

C'est, à notre sens, la loi de la démocratie.

Monsieur le Maire n'a pas été de cet avis, il considère qu'un tel débat opposerait les Arlésiens, les pour et les contre. Pour lui, une consultation n'est donc pas à l'ordre du jour.

Nous regrettons cette position, car nous pensons au contraire qu'un vrai débat serait susceptible d'éclairer les Arlésiens sur les enjeux, leur ferait prendre conscience d'une problématique qui relève de l'intérêt général de la cité et de ses habitants, et permettrait d'affirmer clairement une position. Les citoyens ne seraient-ils pas capables de choisir les solutions qui détermineront leur quotidien ainsi que l'avenir de leur ville et celui de leurs enfants ? Faut-il abandonner à des ministères lointains ou à des bureaux d'études incertains le droit de décider pour nous ?

Pistes cyclables: pour un changement de vitesse

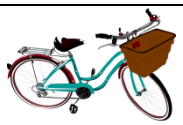

Fin avril, la coordination CIQ/CIV a rencontré Béatrice GOURVIL, Présidente de l'association Convibicy. Le but de cette rencontre était de dresser un état des lieux pour ce qui concerne le réseau de pistes cyclables sur le territoire de la commune d'Arles.

Dans notre dernier bulletin ("*Arles en queue de peloton pour les pistes cyclables*") nous avions abordé le sujet et dressé cet état des lieux pour Pont de Crau (quelques dizaines de mètres route de Coste Basse !).

Il a été convenu de conjuguer nos efforts, à quelques mois de la future échéance municipale, pour sensibiliser les Arlésiens à la nécessité de la mise en œuvre d'une politique volontariste afin de doter notre ville d'un réseau de pistes cyclables cohérent.

A cet effet un certain nombre d'actions ont été envisagées pour amener les élus, actuels ou prochains (la roue tourne ...), à faire preuve de la volonté nécessaire pour rechercher et mettre en œuvre des réalisations qui gommeraient un tant soit peu l'image ridicule qu'offre notre ville en matière de pistes cyclables, surtout par rapport à ce qui se fait à côté de nous.

Un dossier à suivre et dans lequel s'implique totalement la coordination des CIQ/CIV.

Attention aux chocs !

L'accès obstruée du lotissement "Porte des Alpilles" sur la route d'Eyguières et l'ilot central sur cette même route réalisé par le département suscitent beaucoup de remarques négatives.

D'abord au niveau du sens de circulation: pourquoi avoir fait de la voie centrale du lotissement une impasse dans laquelle on entre et on sort seulement par le chemin de Margaillan, ce qui accroît les embouteillages aux feux situés au bas de ce chemin, surtout aux heures d'entrée et de sortie des écoles. Cet incompréhensible sens de circulation oblige ceux qui arrivent de la route d'Eyguières et qui veulent entrer dans le lotissement à passer devant l'école.

Ensuite au niveau de la sécurité comme l'a signalé rageusement un anonyme sur le panneau ci-contre. Des barrières en béton, un ilot central peu visible sur une voie mal éclairée, c'est la quasi-certitude d'avoir à déplorer des accidents à certaines heures de la nuit.

L'inscription fait clairement allusion à la présence d'un établissement de nuit voisin et fréquenté jusqu'à des heures tardives.

Ce danger a été signalé plusieurs fois et encore dans le dernier bulletin. Mais pour l'instant on se heurte à des murs.

Une aire de jeux ! Vous y croyez ?

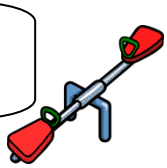

Une réunion à l'initiative de Pierre VETILLART, adjoint aux Parcs et Jardins, a eu lieu récemment à l'école maternelle à propos de l'implantation d'une aire de jeux pour les enfants.

Une première réunion avait déjà eu lieu il y a quelques mois, certains souhaitaient une installation sur le "square des quatre chemins" (devant l'école Cyprien Pilliol), le CIQ préconisait de son côté une implantation à proximité de la Claire Fontaine car le square est, à l'heure actuelle, le seul espace public dans Pont de Crau où l'on peut organiser une manifestation publique (le vide grenier par exemple) ou, éventuellement, un petit marché.

Finalement, tout le monde s'est rallié à cette proposition et l'aire de jeux sera réalisée sur les espaces verts entre la rue de Beauchamp et la maternelle.

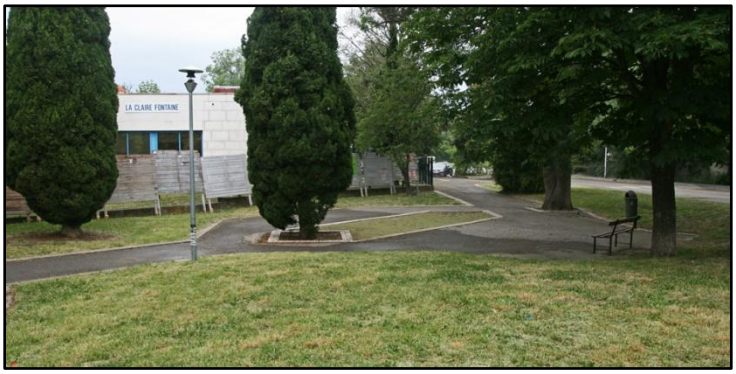

Rappelons que des jeux étaient déjà installés à cet emplacement lors de la création de l'école "La claire fontaine".

Le lieu étant désormais défini, un schéma d'aménagement va être établi par les services concernés. Reste à fixer le calendrier de réalisation. Et là, c'est aux élus de jouer. Pour l'instant, aucune ligne budgétaire n'est prévue, il faut donc chercher des sous quelque part (où ? auprès de qui ? quand ?).

Les questions sont restées sans réponse.

Les promesses, dit-on, rendent les enfants joyeux, c'est toujours ça s'ils ne peuvent pas jouer.

Ceux qui utilisent les eaux du canal de Haute Crau savent que de sérieux problèmes peuvent mettre en péril la distribution de l'eau d'arrosage. Ce réseau de canaux réalisé dans les années 1950 a profondément modifié les paysages en amenant de l'eau sur des territoires qui en étaient privés, transformant une garrigue à la végétation rabougrie en espaces verdoyants où poussent prairies et arbres fruitiers.

La gestion des différents réseaux assurée par des associations syndicales n'a pas toujours pris en compte un véritable entretien des structures permettant d'acheminer les eaux. On s'est plus soucié du débit à partager entre les utilisateurs et des taxes à leur faire payer que du soin et des réparations à apporter aux ouvrages. Et fatalement, on est face aujourd'hui à une situation qui impose de lourds investissements pour assurer à la fois la sécurité et la continuité du service.

Le béton vieillit, comme tout matériaux, les parties aériennes du canal de Haute Crau menacent de s'effondrer. On a donc, en catastrophe, réalisé quelques rafistolages (des "pétassages" aux dires de certains) début mars avant de remettre en eau le canal. La période de chômage qui débutera cet automne (peut-être de façon anticipée) sera mise à profit pour entreprendre d'importants et coûteux (très coûteux) travaux de mise en sécurité de l'ensemble de l'ouvrage.

En attendant, un arrêté municipal impose des itinéraires différents pour les usagers. Il est interdit par exemple de passer sous le canal pour emprunter la route qui conduit au mas de Baracan (photo ci-dessus) comme il est interdit de stationner à côté et surtout sous les parties aériennes de l'ouvrage.

Ce n'est pas le ciel qui risquerait de vous tomber sur la tête, mais le béton !

Un chantier qui fait beaucoup parler

Le centre de Pont de Crau, route de Coste Basse, est occupé par un chantier perturbant fortement la circulation. Cette situation n'a pas manqué d'interroger les usagers, la gêne étant évidente et les mesures de sécurité paraissant aléatoires. Et quand les usagers s'interrogent, ils interrogent le CIQ ...

En fait, la réalité révèle une situation ubuesque. Grâce à l'obligeance de Monsieur Piéric LOPEZ (Ville d'Arles-DGST-Direction de la Voirie - Subdivision Travaux-Secteur Urbain), nous avons été tenus informés des multiples rappels à l'ordre que la mairie d'Arles a adressés aux divers responsables de ce chantier.

L'objet du chantier est l'enfouissement d'une ligne haute tension par ENEDIS. Le marché des travaux à réaliser a été attribué à l'entreprise SOBECA, laquelle l'a sous-traité ensuite à une autre entreprise.

Le résultat est un chantier ouvert et conduit en dépit du bon sens, ne respectant pas la permission voirie délivrée par la ville d'Arles.

Parmi les malfaçons relevées et notifiées à ENEDIS par la Direction Voirie, on relève "une signalisation non conforme et non maintenue prenant les riverains au dépourvu le jour des routes barrées", des déblais mal stockés, parfois sur des espaces privés et rendant le site accidentogène, l'utilisation d'un béton bitumineux non conforme, des fossés d'écoulement obstrués, un balisage du chantier non conforme et emporté partiellement les jours de grand vent, des engins et du matériel de chantier laissés sur site sans autorisation ... on en passe et des meilleures.

ENEDIS a stoppé cette entreprise qui n'a pas visiblement les capacités pour ce travail. Une autre entreprise a été missionnée pour reprendre et terminer les travaux à l'issue d'une réunion entre ENEDIS, la ville d'Arles et le CD13, puisque la route de Coste Basse est une route départementale.

La 2eme tranche des travaux, côté RD 453 avec traversée sous l'aqueduc, devrait être réalisée en juillet-août.

Animations à venir

Au-delà de la **Fête de la Musique** signalée page 1 (Vendredi 21 juin à partir de 18h30 Place du Cabaret Neuf), le CIQ vous donne rendez-vous le **vendredi 14 juin**, à 18h salle polyvalente, pour assister à une représentation théâtrale par

"Les Troubadours Arlésiens".

La pièce qui sera interprétée s'intitule:

"Place aux chaussons"

L'entrée du spectacle sera gratuite pour ce moment de bonne humeur et de détente.

On peut d'ailleurs venir en chaussons ...

Le traditionnel vide grenier aura lieu le **dimanche 6 octobre**, les adhérents du CIQ sont prioritaires pour l'inscription qui est gratuite pour eux puisque ce vide grenier est le **Vide grenier des Adhérents.** Chaque adhérent recevra **le formulaire d'inscription gratuite fin juin.**

.....

BULLETIN D'ADHESION ANNUELLE 2019

Foyers domiciliés à Pont de Crau : **8 € par foyer**. (= bulletin trimestriel couleur adressé au domicile, participation prioritaire et gratuite aux manifestations, réunions d'information, permanences)

Pour ceux qui n'habitent pas Pont de Crau, il est possible d'adhérer comme **membre associé (mêmes avantages que les adhérents mais non éligibles au C.A.), l'adhésion est dans ce cas de 10€ par foyer)**.

Découpez ou recopiez ce bulletin et renvoyez-le accompagné de votre règlement par chèque libellé au nom du C.I.Q. PONT DE CRAU, à l'adresse suivante :

C.I.Q. PONT DE CRAU – 247.1 Chemin de Falet – Pont de Crau – 13200 ARLES

Nom : ..... Prénom : ..... Nbre pers. au foyer : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... **e-mail**: (lisiblement) .....